

Les premiers signes du Printemps !



*Stages de Pâques 2019
> page 7*



*> pages 10-11
Legends Boucles 2019 :
rassemblement des voitures
province de Luxembourg, à Longchamps.*

LE MOT DU BOURGMESTRE

Voici quelque temps, des interpellations d'enseignants qui ont rapporté des dires de parents concernant la qualité des repas, pas toujours top selon eux, dans nos écoles ont retenu toute mon attention.

Ces repas, concoctés par la centrale Vivalia de Bertrix, qui dessert également la clinique de Bastogne, sont acheminés quotidiennement vers les points de distribution et ne subissent dès lors aucun stockage dans le temps. De plus, c'est une équipe de professionnels qui garantit le respect des normes de sécurité alimentaire grâce à des procédures strictes, incluant évidemment les bonnes pratiques d'hygiène tout au long de la production des repas qui sont préparés avec des matières pour la plupart wallonnes. Sans oublier les contrôles réguliers de l'AFSCA effectués « sans prévenir » dans n'importe quel établissement scolaire.

Cela étant précisé, j'ai décidé de vérifier ces rumeurs, non pas en débarquant un jour dans une école pour me faire une idée, mais en devenant moi-même client. Durant six semaines, soit un cycle complet de menus,

je me suis fait livrer ces repas à mon domicile.

Conclusion : rien à signaler, tous les repas étaient bons. Mais je me suis rappelé qu'étant jeune, je n'appréciais pas les légumes. A l'époque, je les qualifiais donc de « mauvais ».

Voilà sans doute l'explication. Quand un enfant n'aime pas, que ce soit un fruit, un légume, une viande, c'est mauvais.

Soyez donc rassurés, chers parents : la nourriture servie dans nos écoles est de qualité. Je rappellerai simplement que le libre choix est permanent chaque semaine : de la seule soupe à l'assiette complète. Par ailleurs, nous envisageons également la possibilité de permettre aux enfants de chaque école de réchauffer un repas fait maison.

Votre Bourgmestre, Christian Glaude.



Scolytes de l'épicéa

Agir maintenant!

La Wallonie est là pour vous AIDER et vous CONSEILLER !

La Wallonie est confrontée à une pullulation massive du scolyte de l'épicéa, insecte particulièrement agressif qui a déjà causé la mort de centaines de milliers d'épicéas.

En ce moment, des millions d'adultes et de larves passent l'hiver sous l'écorce des épicéas attaqués. Ils partiront à l'assaut de nouvelles victimes dès le printemps prochain.

Les propriétaires forestiers sont légalement tenus de sortir de la forêt tous les épicéas attaqués avant le 1er mai. Il est néanmoins fortement conseillé d'évacuer ces bois pour le 31 mars car l'activité des scolytes reprendra à la faveur des premières belles journées. Il s'agit de la seule manière de combattre ce fléau.

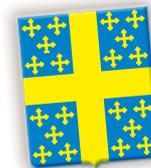
Pour vous aider dans cette démarche, la Wallonie a mis en place un **GUICHET D'INFORMATION SCOLYTES** coordonné par l'Office économique wallon du bois. N'hésitez pas à prendre contact avec lui ou à vous rendre sur la page internet dédiée.

Guichet d'Information Scolytes
084 / 46 03 55
www.scolytes.be
scolytes@oewb.be



Elections législatives, régionales et européennes du 26 mai 2019

ATTENTION ! Veuillez consulter votre convocation très attentivement afin de savoir où vous devrez vous rendre pour voter. En effet, les bureaux désignés ne seront pas forcément les mêmes que lors des communales d'octobre 2018.



Le bulletin communal, un outil à VOTRE disposition !

Chers lecteurs, le comité de rédaction vous rappelle que **vos annonces, rédactionnels et informations diverses sont les bienvenus** dans votre bulletin communal.

N'hésitez pas à nous transmettre ce que vous souhaitez y voir publié, soit par mail à severine.stassart@publilink.be, soit en le déposant **au bureau communal** ou dans la **boîte aux lettres située juste à côté de la porte d'entrée.**

LES ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL

CONSEIL COMMUNAL DU 17 JANVIER 2019

Le Conseil procède à l'élection de plein droit des conseillers de l'action sociale :

Nom	Prénom	Groupe politique / Liste
PONCIN	Michel	Gestion communale
ARNOULD	Sylvianne	Gestion communale
SIMON	Joëlle	Gestion communale
SERVAIS	Cyril	Gestion communale
NEY – GLAISE	Christine	Gestion communale
LOGRILLO	Angelo	Avec Vous
CLEMENT	Caroline	Avec Vous
JACQMIN	Sylvie	Avec Vous
DRON	Jean-Christophe	Avec Vous

Le dossier de l'élection des membres du conseil de l'action sociale sera transmis sans délai au Ministre des Pouvoirs Locaux en application de la loi organique.

CONSEIL COMMUNAL DU 28 JANVIER 2019

Le Conseil décide que les pouvoirs de M. Michel PONCIN en tant que membre du collège communal sont validés.

Par 7 voix pour et 6 abstentions, approuve la déclaration de politique communale 2019 – 2024 telle que proposée.

Par 13 « oui », arrête que le compte de l'établissement culturel Fabrique d'Eglise de Flamierge pour l'exercice 2017 est approuvé.

Par 13 « oui », arrête que le compte de l'établissement culturel Fabrique d'Eglise de Flamisoul pour l'exercice 2017 est réformé.

Par 7 « oui » et 6 abstentions, arrête que les budgets des établissements culturels Fabriques d'Eglise de Longchamps et de Champs pour l'exercice 2019 sont réformés.

Par 7 « oui » et 6 absentions, arrête que le budget de l'établissement culturel Fabrique d'Eglise de Compogne pour l'exercice 2019 est approuvé.

A l'unanimité, désigne les représentants communaux au sein des différentes intercommunales et associations.

A l'unanimité, décide le renouvellement de la Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) et charge le collège communal de l'exécution de cette décision.

A l'unanimité, décide de charger le collège communal de lancer un appel public à candidature afin de procéder au renouvellement du Conseil Consultatif des Aînés.

PRIME DE FRÉQUENTATION AU RECYPARC

La carte de fréquentation doit obligatoirement être rentrée au bureau communal de Bertogne dans les deux mois suivant la fin de la période de validité, soit pour le 31 mai 2019.

La carte pourra également être remise au service communal lors des permanences organisées pour la distribution des chèques commerces qui auront lieu :

- Les jeudis 2 – 9 – 16 mai de 13h30 à 18h
- Le samedi 25 mai de 9h à 11h
- Le vendredi 31 mai de 13h30 à 18h

Attention : aucun chèque ne sera distribué en dehors des heures de permanence ou ne sera transmis par voie postale. Merci de bien vouloir respecter ces horaires.



DÉCLARATION D'IMPÔTS

Le SPF - contributions de Bastogne nous informe qu'il n'organisera pas de permanence TAX-ON-WEB à Bertogne en 2019, suite à une manque d'effectifs en ses bureaux.

Au vu du succès rencontré par ce service au cours des années précédentes, le Collège communal ne manquera pas de réagir à l'annonce de la suppression de cette assistance tant appréciée par les habitants de notre commune !



PIQÛRE DE RAPPEL : **UN MÉDICAMENT PEUT PROVOQUER UN ACCIDENT**

Certains médicaments provoquent des effets secondaires qui altèrent les capacités de conduite. Afin de mieux faire connaître cette problématique, l'Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR) lance une nouvelle fois sa campagne de sensibilisation « Un médicament peut provoquer un accident ».

Somnolence, difficultés à se concentrer, troubles de la vue, vertiges, ... : les effets secondaires de certains médicaments peuvent avoir un impact important sur la conduite d'un véhicule.

Et pourtant, 1 Wallon sur 10 (11 %) conduit au moins une fois par semaine sous l'influence de médicaments pouvant altérer les capacités de conduite (AWSR, 2017).

Ce comportement peut multiplier le risque d'accident par 5 !

10 % des conducteurs consommant des médicaments les combinent avec de l'alcool, dont 2 % plus d'une fois par semaine ! Ces chiffres sont préoccupants quand on sait que le risque d'accident est alors multiplié par 20 à 200, selon les substances concernées. La combinaison de plusieurs médicaments est aussi à éviter. La conduite dans un état analogue à l'ivresse résultant de la prise de médicaments est punissable d'une amende pouvant aller de 1.600 € à 16.000 € ainsi que d'une déchéance du droit de conduire.

DUCOMBLE Virginie, inspecteur de Police
Division Accueil Quartiers Bertogne
Rue Grande (Bertogne), 33/1 - 6687 BERTOGNE
0498 93 43 37

INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES : **DÉPÔTS SAUVAGES ET INCINÉRATIONS**

L'abandon de déchets est, faut-il le rappeler, **une pratique inacceptable et en ce sens punissable**. Il en est de même pour l'incinération de déchets ménagers. En effet, **seule est tolérée l'incinération de déchets secs naturels** provenant de jardins, pour autant qu'elle soit **surveillée et réalisée à plus de 100 mètres de toute habitation et à plus de 25 mètres des bois et forêts**.

Force est de constater que malgré tous les moyens mis à disposition aujourd'hui en matière de traitement des déchets, **les dépôts et incinérations sauvages sont encore beaucoup trop fréquents**.

Ces pratiques restent pour le moins intolérables et constituent des infractions pouvant faire l'objet de poursuites.

Selon le Décret du 5 juin 2008 relatif à la recherche, la constatation, la poursuite, la répression des infractions et les mesures de réparation en matière d'environnement, le montant de l'amende administrative encourue dans ce type de cas (infraction de deuxième catégorie) est de minimum 50 euros et peut atteindre des montants bien plus conséquents, selon l'incivilité commise. Il est à noter que ce Décret couvre l'abandon de déchets en général, de la canette jetée en bord de route au dépôt de sacs poubelles, à titre d'exemples.

Vous constatez un dépôt sauvage ou une incinération de déchets, vous pouvez prendre contact avec Cindy PIRON, agent constatateur, au 0491 92 70 20.



**PARTICIPEZ AU
GRAND
NETTOYAGE DE
PRINTEMPS!**

29/30/31 MARS 2019

f t in y i

**INSCRIVEZ-VOUS AVANT
LE 22 MARS MINUIT SUR
WALLONIEPLUSPROPRE.BE**

081 32 26 40

MOI, JE PARTICIPE!

Wallonie Plus Propre

Une initiative de la Wallonie

Le mot de l'Ecopasseur



Réforme des primes pour les logements en Wallonie.

C'est confirmé ! La Wallonie se dote de nouvelles primes pour les logements à partir du printemps. D'ici là, vous pouvez continuer à envoyer vos formulaires d'avertissement préalable pour vous ouvrir le droit aux primes « **énergie** » et « **renovation** » telles qu'elles existent actuellement.

A l'heure d'écrire ces lignes, tous les détails de la nouvelle réglementation ne sont pas encore connus. Sachez néanmoins que les objectifs de cette réforme sont de simplifier les démarches administratives pour les demandeurs et de veiller à ce que les travaux se fassent de manière cohérente avec la stratégie de rénovation de la Wallonie à l'horizon 2050.

Concrètement, dès son entrée en vigueur, **les demandeurs devront faire appel à un auditeur logement qui identifiera l'ensemble des travaux à réaliser en matière énergétique et de rénovation, ainsi que l'ordre dans lequel ceux-ci devront être**



menés pour qu'ils soient les plus efficaces possible. Il s'agira d'une nouvelle forme d'audit qui évaluera également les aspects de salubrité et de sécurité.

La réglementation et les procédures actuelles restent valables jusqu'à l'entrée en vigueur du nouvel arrêté. Envoyez vos formulaires d' « avertissement préalable » (première étape de la procédure de demande de prime dans la réglementation actuelle) avant la réforme et vous maintiendrez vos droits aux primes énergie et rénovation pendant 2 ans, sans engagement. Si la nouvelle réglementation vous semble plus avantageuse, vous pourrez interrompre la procédure entamée au profit de la nouvelle.

Source : <https://energie.wallonie.be/fr/guichets-energie-wallonie.html?IDC=6946>

Thibault Delcorde 061 21 61 09



Marchés du Terroir des Deux Ourthe 2019

Tous les jeudis de juillet et août, de 17h à 20h.

Pour la 18ème année, les marchés du terroir sont de retour à Bertogne, Sainte-Ode et Tenneville.

Vous êtes artisan ou producteur et vous souhaitez y participer, contactez-nous : adl@sainte-ode.be ou 061 21 04 47.



Les Tables secrètes sont de retour sur notre territoire le 9 août prochain !

Quelque-part en Wallonie, des tables mystérieuses, ouvertes à tous, prennent place dans des lieux insolites ou remarquables, là où personne n'aurait imaginé dresser une table pour 100 convives.

Le principe est simple : le lieu du repas est gardé secret ; les participants ne le découvrent que la veille. Des chefs et restaurateurs de qualité sortent de leur cuisine pour vous préparer, sur place, un menu constitué d'au moins 5 produits locaux.

Ouverture de la billetterie fin avril via www.tables-secretes.be. Restez à l'affût !



Un petit déjeuner équitable OXFAM en 2019 à Bertogne

Chaque année, le **troisième week-end de novembre**, plus de 200 petits déjeuners équitables sont organisés en Wallonie et à Bruxelles. **Cette année, on se lance dans l'aventure à Bertogne !** Vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation (préparation en amont, coup de main le jour J, communication, etc.) de cet événement ?



N'hésitez à nous contacter par e-mail : frederique.gatellier@hotmail.com ou par téléphone au 0494 27 30 60.

Marché Hebdomadaire À Bertogne
Place du commerce
Tous les mardis
De 14h à 19h
D'avril à octobre
Reprise le 2 avril 2019



Poisson, viande, fromage, café, textile, poterie, confiserie, fruits et légumes, plantes, rôtisserie, etc.

Infos :

Commune de Bertogne :
061/21.61.09
Réfèrent du marché
P. De Bont :
0495/34.19.22



Ça y est... la bibliothèque a déménagé...



Le local se trouve dans le nouveau bâtiment, à l'étage, en face des cabinets médicaux.

Les heures d'ouverture pour le prêt restent inchangées :

- > **Jeudi de 14h à 16h**
- > **Samedi de 10h à 11h30**

Vinciane PRESER - 0474 33 10 23
vincianepreser@skynet.be

La bibliothèque a maintenant sa page **Facebook** où vous pourrez retrouver les nouveautés et les activités.

Dernières achats :

- **Par-delà la pluie** / DEL ARBOL Victor
- **Une famille comme il faut** / VENTRELLA Rosa
- **La fille au sourire de perle** / WAMARIYA, Clémentine
- **L'aventure Indochine** / EUDELIN Christian
- **Devenir moi** / OBAMA Michelle
- **Jeu de massacres** / PATTERSON James ; ROUGHAN Howard
- **Un meurtre à Clochimont** / LEFEVRE Thierry
- **De père inconnu** / HENRION Armand
- **Une drôle de fille** / JOB Armel
- **Un jour comme les autres** / COLIZE Paul

Pour les jeunes :

- **Vive la neige** / Iwamura Kazuo
- **Pablo** / Rascal
- **Ticajour fête le rock'n roll** / Saquet Christelle

DÉPÊCHONS-NOUS D'AGIR !

Réaliser des actions pour l'environnement et contre le réchauffement climatique, c'est ce que beaucoup de personnes veulent nous faire comprendre.

Vous en avez sûrement entendu parler aux infos.



La Terre est « enveloppée » d'une couche de gaz à effet de serre qui laisse pénétrer les rayons du soleil et en retient quelques-uns. Cela permet à notre planète d'avoir une température moyenne de 15°.

A CAUSE DES HUMAINS, CETTE COUCHE DE GAZ À EFFET DE SERRE AUGMENTE. NOUS REJETONS TROP DE CO² : voitures, usines, camions, avions, chauffage, ...

LA TERRE SE RÉCHAUFFE ET CELA ENGENDRE DES CATASTROPHES NATURELLES : le niveau des mers augmente et des îles vont disparaître, les déserts grandissent, le climat est dérégulé, certaines espèces animales disparaissent, ...

A cause de tout cela, les enfants d'aujourd'hui et de demain n'auront pas une vie facile.



QUE PEUT-ON FAIRE ?

> D'abord, nous pourrions **NOUS DÉPLACER À PIED OU À VÉLO** pour les petits trajets, **PRENDRE LES TRANSPORTS EN COMMUN** plus souvent (train, bus, ...) et **PENSER AU COVOITURAGE**.

> Ensuite, nous pourrions **ÉTEINDRE OU DIMINUER LE CHAUFFAGE** quand c'est possible, **METTRE UN PULL** et penser à **FERMER LES FENÊTRES QUAND LE CHAUFFAGE FONCTIONNE**.

> Après, nous pourrions aussi **ÉTEINDRE LES LAMPES QUAND IL N'Y A PERSONNE DANS LA PIÈCE ET DÉBRANCHER LES APPAREILS ÉLECTRIQUES** qu'on n'utilise pas plutôt que de les laisser en veille.

> Pour finir, nous pourrions **ACHETER DES PRODUITS LOCAUX, DES FRUITS ET DES LÉGUMES DE SAISON ET ÉVITER LE SUREMBALLAGE**.

SI ON Y ARRIVE, NOTRE PLANÈTE ET SES HABITANTS SERONT SAUVÉS.

N'hésitez pas à en parler autour de vous.



Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} de Compogne.

La Cabane > Ferme, Nature et Aventure

Stage en externat pour les enfants de 6 à 10 ans, du 15 au 19 avril de 9h à 17h.

Garderie possible sur demande.
Prix : entre 65 et 80 euros.



Infos et inscriptions :

La Cabane Asbl – Sarah et Bruno DE VADDER
Rue Al Béole (Troismont) 7 à 6687 Bertogne
061 21 50 03 ou 0478 37 56 18 ou la-cabane@live.fr

La P'tite Ferme à Tavigny

Stage en externat pour les enfants de 3 à 10 ans, De nombreux animaux vous attendent ainsi que des recettes, des découvertes et surtout de l'amusement !

Infos et inscriptions :

Marine CHISOGNE – 0479 10 17 13
ou via le site
<https://laptiteferme.wordpress.com/stage-a-la-ferme/>

Soirée contée...

pour tous les âges!

- Carte blanche à

Colette Lapraille et Isabelle Goffinet
avec les enfants des maternelles de
Bertogne et de Givry dans

La Chasse aux ours et autres *Contes de loup*

- Joël Smets

Contes de printemps et du renouveau

Comédien, animateur de l'émission Lollipop
avec Philippe Geluck et Malvira, conteur,
directeur de la maison du conte à Namur, il
continue à explorer le répertoire traditionnel
d'Ardenne et de Gaume.

**Le samedi 23 mars à 20h
à la maison du village de Givry**

Entrée gratuite



Charleroi entre tradition et renouveau

Le samedi 27 avril 2019

Nous continuons notre exploration des villes wallonnes.
Cette année, découverte de Charleroi.

Au programme : visite guidée du Bois du Cazier, et découverte de la ville (le Charleroi moderne de la Rive Gauche et le Charleroi historique de l'église Saint Christophe, de la maison de la presse, de la maison communale, du Belfroy). Pauses facultatives à la Taverne de «La Maison des 8 heures» et à la Brasserie «Le Bistrot» de la jolie rue de Dampremy. Chaussures de marche conseillées.

Départ 7h15 place du Commerce à Bertogne (parking près du Smatch) et retour vers 19h30.

Participation: 40 euros/personne (repas non compris)

Inscriptions:

Vinciane Préser: 0474/33.10.23, vincianepreser@skynet.be
Isabelle Leroy: 0474/08.03.81, isabelleleroy07@outlook.fr

N° de compte CBC BE91 7320 3772 5876.

La réservation sera effective dès réception du paiement

Une organisation de la commission culturelle
avec l'aide de la Commune de Bertogne



de racines et d'dées
Commission culturelle de Bertogne asbl

L'ACRF « Femmes en milieu rural » invite...

les aînés à son voyage annuel le mardi 4 juin 2019 en Lorraine

- 7h30 : départ du parking de l'église de Longchamps
- 10h15 : visite des Ets Braquier à Verdun : découverte de la fabrication des dragées, spécialités verdunoises
- 12h15 : repas à Etain
- 15h00 : visite de la fabrique de poupées et du musée du jouet Petitcollin

D'autres informations vous parviendront par l'invitation que vous recevrez. Nombre de places limité.

Renseignements et inscriptions : Jeanine Mathieu – 061 21 64 70 Bienvenue à toutes et à tous !

ACRF Sud-Lux : deux jours en Bourgogne, vendredi et samedi 3 et 4 mai 2019.

Au cœur des vignes, entre passé et présent, nous vous invitons à nous rejoindre pour de beaux moments à partager : visite des Hospices de Beaune, tour de ville en petit train, château de Savigny-les-Beaune...

Pour tous renseignements : Monique Boulard - 061 26 70 62



Activités	Lieux	Jours	Heures	Responsables
AQUAGYM	Bastogne	Jeudi	12h ; 13h ; 17h	Gillet Marie-Ange
AQUAGYM	Houffalize	Vendredi	17h	Delperdange Emilie
BADMINTON	Bastogne	Vendredi	19h ; 20h30	Pecheur Gisèle
CYCLO 1	Bastogne	Lundi et jeudi	14h	Bomboir René
GYMNASTIQUE	Bastogne	Lundi	16h30	Annet Rita
GYMNASTIQUE	Lavacherie	Jeudi	17h	Polleur Annie
MARCHE	Bastogne	Mardi	13h30 ou 14h	Winand Guy
MARCHE NORDIQUE	Bastogne	Jeudi	13h15	Rollus Marie-Chantal
PETANQUE		Vendredi	14h	Annet Lucien
GYM DOUCE	Bastogne	Vendredi	10h	Marchal Nicole
		Mercredi	10h	
GYM DOUCE	Houffalize	Lundi	10h	Strappe Annie
ZUMBA GOLD	Bastogne	Lundi	10h	Pecheur Gisèle
ANGLAIS	Bastogne	Vendredi	17h30	Lisoir Dominique
Débutant	Bastogne	Vendredi	16h30	Martin Anne
Table de conversation				
INFORMATIQUE	Bastogne	Lundi	13h30 ou 16h	Petitjean Georges
		Mercredi	13h30 ou 16h	
JEUX DE CARTES	Bastogne	Jeudi	19h30	Defechereux Elisabeth
PATCHWORK	Bastogne	Mardi	13h30	Paso Yvette
		Jeudi	19h	
PEINTURE	Bastogne	Mardi	14h	Schmitz Astrid
RUMMIKUB	Bastogne	Mercredi	14h	Lequeux Anna
SCRABBLE	Bastogne	Jeudi	14h	Gerard Claudine
Réseau d'échanges et de savoirs	Divers	Variable		Lisoir Dominique



Participez à l'avenir de vos paysages...



JEUDI 25 AVRIL - 20h00
 Salle "La Surucière" à Bonnerue (Houffalize)
 Présentation suivie de réflexions sur des actions concrètes
 Dans le cadre de la charte paysagère du parc

Inscription souhaitée pour le 15 avril :
 sebastien.este@pndo.be ou 061/21.04.00
 Plus d'info : www.pndo.be

En partenariat avec 

Hier **Aujourd'hui** **Demain?**



Opération Arc-en-Ciel
 16 & 17 MARS 2019



DEPUIS 1954, DES LOISIRS POUR TOUS LES ENFANTS
GRANDE RÉCOLTE DE VIVRES NON PÉRISSABLES
 Sous le Haut Patronage de Sa Majesté la Reine.

BOUGEONS ENSEMBLE

Venez courir avec nous
le lundi et / ou marcher
le mercredi.



N'oubliez pas votre gilet fluorescent et 20 cents de participation aux frais. Les participants s'engagent à avoir une assurance liée à leur mutuelle. Le groupement décline toute responsabilité en cas d'accident, perte, vol, ...

Contacts : Geneviève Knott - 0495 69 48 79

Nicolas Maron - 0477 04 74 00

Organisation entièrement bénévole.

COURSES

Lundi	Lieu de départ - 19h
25/03	Ecole communale Marvie
01/04	Eglise Roumont
08/04	Eglise Champs
15/04	Rue Grande n°40, chez Maron à Bertogne
22/04	Terrain foot Bonnerue
29/04	Terrain foot B Compogne
06/05	Ancienne école Gives
13/05	Rue Grande n°40, chez Maron à Bertogne

MARCHES

Mercredi	Lieu de départ - 18h30
27/03	Ecole communale Marvie
03/04	Eglise Roumont
10/04	Eglise Champs
17/04	Rue Grande n°40, chez Maron à Bertogne
24/04	Terrain foot Bonnerue
01/05	Terrain foot B Compogne
08/05	Ancienne école Gives
15/05	Rue Grande n°40, chez Maron à Bertogne

CHALLENGE DES 7 FOULÉES DE L'OURTHE

Jogging à Bertogne le 31 mars
Départ de l'école communale.

Parcours de 7 et 12 km
Ravitaillements.

Inscriptions sur place dès 9h30.

Départs à 10h30.

Participation : 5€.

Les marcheurs sont également les bienvenus

Plus d'infos > 0495 69 48 79

addict TRAIL

SAMEDI 4 MAI 2019
BERTOGNE

4 PARCOURS :

- 62KM - 2400 D+ / Départ 9h
- 42KM - 1700 D+ / Départ 10h30
- 24KM - 1000 D+ / Départ 13h
- 12KM - 400 D+ / Départ libre (à partir de 13h15 jusque 14h)

Pré-inscriptions via InediChrono ou sur le site <https://addicttrail.wixsite.com/trail>

INFORMATIONS :
David Dubois - 0496/ 21 41 75
RunAddiction - 061/41 51 01

VESTIAIRES
DOUCHES
REMISE DES PRIX
RESTAURATION
sur réservation

Date à retenir
**Fête nationale
à Bertogne !**



Activité pédestre, rallye touristique autour des paysages et légendes d'Ardenne au fil de l'Ourthe, marché artisanal, animations diverses et musicales toute la journée.

En soirée, grand feu d'artifice.

Bar et restauration sur place.



Parc naturel
DES DEUX OURTHES

BERTOGNE ACCUEILLE LA PIERRE SÈCHE LORS D'UN STAGE D'INITIATION À LA TECHNIQUE DU 15 AU 19 AVRIL 2019 : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Afin de continuer les travaux engagés en 2018 sur le mur qui entoure le jardin du Presbytère, le Parc naturel des deux Ourthes vous propose de découvrir le savoir-faire de la pierre sèche lors d'un stage de 5 jours qui aura lieu à la mi-avril.

La formation est limitée à 8 personnes motivées, mais gratuite pour les participants. Elle est prise en charge par le projet Interreg 5a « Pierre sèche en Grande Région » (FEDER) mené par le PNDO et son partenaire de formation le Centre des métiers du Patrimoine « La Paix-Dieu », en collaboration pour la préparation avec la commune de Bertogne. Vous serez encadrés par un formateur professionnel pour restaurer le patrimoine en pierre sèche du village. Le mur de clôture en pierre sèche- sans mortier ni liant- est construit ici avec des pierres de schiste.

Avis aux amateurs, nous avons besoin de vous pour finir de restaurer ce beau patrimoine !

Pour plus d'informations :

amandine.schaus@pndo.be - 061 21 04 05



Fête du PNDO **Givroulle**
Dim 19 mai
Tous à Vélo !

Balade 100% Gratuite

Balade VTC
VISITE
commentée
d'une zone
humide

Balade familiale d'environ 15 km sur des chemins balisés
RDV au local des jeunes de Givroulle, **départ : 9h**
Syndicat d'initiative de BERTOGNE

Legend Boucles @ Bastogne... ... et en commune de Bertogne

Et de cinq ! Cinq ans déjà que la grande fête du sport auto a fait se déplacer et vibrer des milliers et milliers de personnes de 0 à 100 ans dans notre belle région, à une période de l'année où le froid nous fait préférer l'agréable chaleur de nos maisons aux frimas de l'hiver sur le haut-plateau ardennais.

Inutile d'encre présenter cette grand'messe mécanique organisée de main de maître par Pierre Delettre et sa (très) grosse équipe, qui font se côtoyer les plus grands pilotes mondiaux et les vedettes locales, voyez le podium de cette édition 2019.

Quelques jours avant l'épreuve, à Longchamps, la salle Saint-Lambert, pourtant la plus vaste de la commune, eut bien du mal à accueillir tous les équipages luxembourgeois et les supporters présents à la conférence de presse y organisée, une preuve avant l'heure de l'immense popularité des Legend Boucles, confirmée chez nous par le nombreux public présent sur les RT «Les Herdiers d'Ardenne» (Withimont), «La Fagne» (Monaville) et «Eglantine», Compogne. De plus, le passage des Legend Boucles sur Bertogne est verrouillé par contrat jusqu'en 2023, au moins.

Et afin d'assurer un bon accueil aux visiteurs, plusieurs buvettes sont installées aux endroits-clés, proposant boissons chaudes et froides, petite restauration et un steward pour une bonne organisation, conviviale et sécurisée. Pour ce faire, un subside de 250 euros par buvette est versé au club organisateur, le RacSpa. Ce subside est payé par la commune, ce qui permet aux «exploitants» des buvettes, à savoir clubs de jeunes et comités divers, de conserver l'intégralité des bénéfices. Belle cerise sur le gâteau !

Tous les classements et péripéties de ce rallye étant connus, il convient de remercier et féliciter les pilotes et/ou copilotes de la commune de Bertogne pour leur participation, rappeler que pour la plupart de ces hommes et femmes, qui sont aussi des copains ou voisins, participer à ce rallye hors-normes est l'aboutissement de nombreuses heures de travail effectuées sur leur voiture.

Terminer, c'est gagner, quel que soit le classement. Bravo à chacune et chacun !





Guillaume Glaude et
Alisson Henrot (Withimont)



Luc Caprasse et Christophe
Marquet (Monaville)



Thierry Minsart (Tronle) et
Aurélien Minsart (Tronle)



Cindy Brusselmans (Compagne) et
Sylviane Michel (Monaville)



Michel Fraselle et Olivier Stecker
(Bertogne)



D'Ennetières JC et
Deboschère JC (Champs)



Jean-Pascal Durré (Champs)
et Julien Ernoux



Jérôme Bottier et
Gaëtan Demande (Monaville)



Céline Evrard (Champs)
et Denis Colin



Christian Glaude (Withimont) et
Anne Glaude (Longchamps)



Parc naturel
DES DEUX OURTHES

FÊTE DU PARC NATUREL DES DEUX OURTHES 2019

LE DIMANCHE 19 MAI 2019 À GIVROULLE



Pour cette quatorzième édition, c'est le village de Givroulle, dans la commune de Bertogne, qui va nous accueillir le troisième week-end de mai avec un spectacle dès le samedi soir.

Mais nous allons quelque peu bousculer vos habitudes ! Déjà pour la date – c'est la première fois que notre manifestation a lieu aussi tôt dans l'année – mais aussi sur la forme qui sera plus artistique.

En effet, la fête du parc 2019 s'inscrit dans le cadre d'un projet européen qui vise à valoriser les zones humides

d'un point de vue artistique et culturel.

Nous allons donc faire la part belle aux artistes du Parc naturel mais aussi à ceux d'ailleurs.

AU PROGRAMME :

- > SPECTACLES DE RUE
- > GRIMPE D'ARBRE MUSICALE
- > BONIMENTEURS, ...

Ils vont vous faire rêver le temps d'une journée.

Comme chaque année, **les enfants seront choyés** : nous leur proposerons des ateliers bricolage, des activités

artistiques et beaucoup d'autres animations.

Vous retrouverez aussi tous les producteurs et artisans des six communes du Parc naturel et bien d'autres surprises.

Tout au long de la journée, vous pourrez vous restaurer au son des animations musicales.

La fête du parc naturel, c'est avant tout un excellent moment de convivialité. Bref... Une belle journée à ne pas manquer !

Pour plus d'infos : michelle.paligot@pndo.be ou 061 210 400



PERMANENCES

Christian GLAUDE - Bourgmestre
Samedi de 9h à 10h
0498 38 55 37 - glaudechristian@hotmail.com

Jean-Marc FRANCO - 1^{er} Echevin
Sur rendez-vous
0474 86 01 51 - jeanmarc.franco@skynet.be

Gretel DEQUAE-SCHRIJVERS
2^{ème} Echevin - 0493 87 90 55
gretel.schrijvers@skynet.be

Eric DEMEUSE - 3^{ème} Echevin
Sur rendez-vous
0498 75 84 28 - demeuse.eric@belgacom.net

Michel PONCIN - Président du CPAS
Mercredi de 9h à 12h - 061 21 72 55
0494 37 65 68 - poncin.michel@hotmail.com

L'administration communale est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Pour les personnes qui ne peuvent se présenter pendant les heures d'ouverture des bureaux, un service de rendez-vous existe (061 21 61 09).